



**DECISION N° 01 CR/22, en date du 16 Septembre 2022
pour l'ouverture du concours de recrutement**

La présidente de l'Agence Marocaine Antidopage

Vu la loi n° 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport, promulguée par le Dahir n° 1-17-26 du 8 hijra 1438 (30 Août 2017), notamment ses articles 37, 38 et 39 ;

Vu le décret n° 2-18-303 du 2 kaada 1440 (5 juillet 2019) pris pour l'application de la loi n° 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.20.681 du 17 septembre 2020 (28 Moharam 1442) portant nomination de Madame Fatima ABOUALI, présidente de l'Agence Marocaine Antidopage ;

Vu la Décision portant l'organisation administrative de l'Agence Marocaine Antidopage, telle qu'elle a été visée par le Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget en date du 30 Novembre 2021 ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence Marocaine Antidopage et de l'organigramme, tel qu'il a été visé par le Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget en date du 6 janvier 2022 ;

DECIDE

Article Premier: L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) lance un concours de recrutement du personnel suivant :

- Médecin du premier grade (01 poste) ;
- Administrateur du 3^{ème} grade (03 postes) :
 - (01) Responsable informatique ;
 - (01) Chargé(e) de communication ;
 - (01) Assistant(e) de direction ;
- Technicien du 3^{ème} grade (03 postes) :
 - (01) Assistant(e) financier ;
 - (02) Assistants(es) administratifs(ves) ;
- Technicien du 4^{ème} grade (02 postes) :
 - (01) Opérateur(trice) de saisie ;
 - (01) chargé(e) du bureau d'ordre et Archives ;
- Adjoint technique du 3^{ème} grade (01 poste) Chauffeur.



Médecin du premier grade

Article 2 : Le concours se déroulera le 1^{er} Novembre 2022.

Article 3 : Conditions exigées :

- Etre de nationalité Marocaine ;
- Doctorat en Médecine ou diplôme reconnu équivalent ;
- Agé entre 18 et 45 ans au 31 décembre 2022 ;
- Expérience souhaitable ;
- Maîtrise des langues (Arabe-Français-Anglais) et rédaction des rapports.

Administrateur du 3^{ème} grade

Article 5 : Le concours se déroulera le 2 Novembre 2022.

Article 6 : Conditions exigées :

- Etre de nationalité Marocaine ;
 - Pour le (la) **responsable informatique**, une Licence en Sciences mathématiques et informatique ou un diplôme reconnu équivalent ;
 - Pour le (la) **chargé(e) de communication**, une Licence en Information et Communication (ISIC) ou diplôme reconnu équivalent ;
 - Pour l'**Assistant(e) de direction**, une Licence en études anglaises ;
- Agé entre 18 et 45 ans au 31 décembre 2022 ;
- Expérience souhaitable ;
- Maîtrise des langues (Arabe-Français-Anglais) et rédaction des rapports.

Technicien du 3^{ème} grade (03 postes) :

Article 7 : Le concours se déroulera le 3 Novembre 2022

Article 8 : conditions exigées

- Etre de Nationalité Marocaine ;
 - Pour l'**assistant(e) administratif (2 postes)**, Technicien Spécialisé en Gestion des entreprises ou diplôme reconnu équivalent ;
 - Pour l'**Assistant(e) financier (1 poste)**, Technicien Spécialisé en Finances et comptabilité ou diplôme reconnu équivalent ;
- Agé entre 18 et 40 ans au maximum au 31 décembre 2022 ;
- Expérience souhaitable ;
- Maîtrise des langues (Arabe-Français-Anglais).



Technicien du 4^{ème} grade (02 postes) :

Article 9: Le concours se déroulera le 4 Novembre 2022

Article 10 : Conditions exigées

- Etre de nationalité Marocaine ;
- Titulaire d'un Diplôme de technicien en secrétariat bureautique ou diplôme reconnu équivalent ;
- Agé entre 18 et 40 ans au maximum au 31 décembre 2022 ;
- Expérience souhaitable ;
- Maîtrise des langues (Arabe-Français-Anglais).

Adjoint technique du 3^{ème} grade (01 poste) :

Article 11: Le concours se déroulera le 5 Novembre 2022.

Article 12 : conditions exigées

- Etre de nationalité Marocaine ;
- Titulaire d'un certificat de qualification professionnelle en réparation de véhicules automobiles ou un diplôme reconnu équivalent ;
- Titulaire d'un permis de conduire VL ;
- Agé entre 18 et 40 ans au maximum au 31 décembre 2022 ;
- Expérience souhaitable.

Article 13 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Copie légalisée du diplôme ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie légalisée du CNIE

Article 14 : Dépôt de candidature

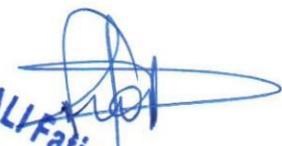
Les dossiers de candidature doivent être adressés par courrier postal ou déposés à l'Agence Marocaine Antidopage, sise à rue Sophora, secteur 23, Hay Riad, Rabat jusqu'au 05 Octobre 2022 à 16h30, dernier délai.

Article 15 : Convocation des candidats

Après la pré-sélection, la liste des candidats admis à concourir sera publiée sur le site de l'Agence : www.amad.ma et le site des emplois publics : www.emploi-public.ma . cette publication fait foi de convocation.

Article 16 : Résultats définitifs du concours

A l'issue du concours la liste définitive des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiées sur le site de l'Agence : www.amad.ma et le site des emplois publics : www.emploi-public.ma


ABOUAL-FATIMA
Présidente de l'Agence Marocaine
Anti Dopage (AMAD)